

**Université des Antilles
Académie de la Martinique**



Fort-de-France, le 6 décembre 2022

**INSTITUT DE RECHERCHE
SUR L'ENSEIGNEMENT
DES MATHÉMATIQUES
SECTION DE LA MARTINIQUE**

Tel : 06 96 06 37 25

Mail : sandra.pichegrain@ac-martinique.fr

La Responsable de la Section

à

**Madame la Rectrice de l'Académie de
Martinique**

Objet : *Organisation du 32^e Rallye Mathématiques
Présidence de la cérémonie de récompense catégories École, Collège, Lycée et Lycée Professionnel*

Madame la Rectrice,

J'ai l'honneur de solliciter votre soutien et votre collaboration pour l'organisation du **32^e Rallye Mathématiques des Antilles**.

Il s'agit de faire concourir entre elles des équipes de trois élèves sur des exercices variés, faisant appel au raisonnement et à la logique.

Son but est de :

- susciter des vocations scientifiques ;
- améliorer l'image des mathématiques, trop souvent liée à la sélection ;
- contribuer à développer la curiosité en mathématiques ;
- apprendre aux élèves à organiser un travail d'équipe dans lequel chacun doit trouver sa place.

Ce concours est organisé par l'I.R.E.M des Antilles, et les associations Promaths Guadeloupe et Promo Maths Martinique.

Ces associations, de type loi 1901 regroupant parmi ses membres des personnes physiques et des établissements scolaires, s'occupent du montage financier et de l'organisation logistique du rallye.

**Université des Antilles
Académie de la Martinique**

L'I.R.E.M., en tant qu'institut de recherche, se charge d'élaborer les sujets et de proposer des outils d'intégration pédagogique de ces sujets au sein des classes, par l'élaboration et la diffusion de matériel pédagogique à destination des enseignants, s'appuyant sur la recherche.

Malgré la crise sanitaire qui nous a fortement touchés, 6240 élèves de quatre catégories (école, collège lycée, LP) ont participé en 2022 aux éliminatoires de la 31^{ème} édition dans leurs établissements respectifs, soulignant un intérêt constant des élèves, parents et enseignants de l'académie à cette manifestation. Quant aux finales académiques, elles ont pu se tenir grâce à une adaptation des épreuves permettant d'assurer la protection de tous.

Pour prendre en charge les frais d'organisation et récompenser le maximum d'équipes, nous faisons à nouveau appel à différentes entreprises et aux collectivités locales. Le comité d'organisation demande aussi un droit d'inscription de 4,5 € par équipe à tous les établissements non membres de l'association Promo Maths.

Nous sollicitons votre accord et vous prions d'accepter que le concours soit placé sous **votre haute autorité**. Nous espérons que vous nous ferez l'honneur de **présider la cérémonie de remise des prix** des quatre catégories École, Collège et Lycée et Lycée professionnel qui est prévue au mois de mai 2023.

En vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à la présente démarche, je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mon profond respect.

La responsable de la section



Sandra PICHEGRAIN

*PJ : - Règlement du 32^{ème} rallye
- Bilan des éliminatoires du rallye mathématiques années 2007 à 2022*